



Déclaration UNSA Éducation au CTM JS du 11 juillet 2022

Madame la ministre, Monsieur le ministre,

Au nom de l'UNSA Éducation, nous vous remercions d'être venus ouvrir cette séance du comité technique ministériel. Cette instance de dialogue social est essentielle et, en tant que membres élu·es de l'UNSA Éducation, nous y représentons l'ensemble des personnels Jeunesse et Sports : personnels techniques et pédagogiques, inspecteurs et inspectrices JS, personnels administratifs.

Notre intervention sera brève afin de vous laisser l'opportunité d'apporter des premiers éléments de réponses sur les points essentiels que nous allons aborder. Nous pourrions ainsi démarrer cette première instance de votre mandature avec un vrai temps de dialogue social.

En premier lieu, nous souhaitons exprimer notre inquiétude de constater que les missions Jeunesse et Sports sont à présent écartelées entre les co-tutelles du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, de Matignon pour la vie associative et même du ministère des Armées pour le SNU.

Nous reviendrons sur le SNU. Mais dès à présent, nous souhaitons exprimer notre perplexité à l'idée d'associer le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse avec celui des Armées pour un dispositif destiné à la Jeunesse et qui est censé être éducatif. Pour l'UNSA Éducation, qui représente l'ensemble des métiers de l'éducation, qu'ils relèvent du champ scolaire, de

l'enseignement supérieur, de la culture et des missions Jeunesse et Sports, le fondement de toutes nos missions réside dans leur caractère éducatif. C'est l'essence-même de nos métiers.

Par ailleurs, les missions Jeunesse et Sports sont et doivent rester prioritairement des missions d'intervention afin de mettre en œuvre les politiques publiques de l'État à un échelon de proximité, en lien étroit avec les collectivités et les associations et en tenant compte des réalités et contextes locaux.

Les personnels Jeunesse et Sports sont trop peu nombreux au regard de l'ensemble des objectifs et missions qui figurent sur la Directive nationale d'orientation. Ces missions sont riches et correspondent à de réels besoins de la population. Mais face à cette tâche immense, les effectifs n'ont cessé de décroître pour atteindre un seuil qui place l'ensemble des personnels en situation de surcharge chronique et de souffrance au travail.

L'UNSA Éducation souligne les efforts et les avancées permises par la création du Pôle éducatif : réouvertures de quelques postes, reprise d'un mouvement annuel, prise en compte des spécificités JS dans l'organisation du travail et les LDG, groupes de travail nombreux ayant permis des avancées notamment en matière de formation continue et de revalorisation indemnitaire des personnels administratifs ainsi que la prise en compte de leurs fonctions.

Toutefois il reste beaucoup à faire pour redonner aux personnels des conditions de travail acceptables. La souffrance au travail est telle que le manque d'attractivité se fait cruellement ressentir. Trois cents postes n'ont pas été pourvus sur l'année 2021-2022. Le rapport annuel de performance montre qu'un poste JS sur 8 n'est pas pourvu. Il est urgent de repeupler les services ! Pour y parvenir, il faut non seulement ouvrir des postes mais aussi faire en sorte qu'ils suscitent des candidatures. Il n'est plus possible pour les collègues d'accepter une rémunération indemnitaire inférieure à celle octroyée par les autres ministères à compétences et niveau de responsabilité équivalents.

Au milieu de cette situation critique pour les personnels et pour l'accomplissement de leurs missions, on a vu surgir le SNU. L'UNSA Éducation ne s'y est pas opposée par principe, car c'est un dispositif qui se devait d'être éducatif. Malheureusement c'est loin d'être le cas.

Les personnels assistent d'année en année à une vampirisation de leur travail par le SNU qui prend dorénavant une place démesurée par rapport aux effectifs des personnels et qui se fait au détriment de l'ensemble des missions éducatives pourtant bien plus utiles au pays. La réalité est loin d'être celle véhiculée par les médias ou les discours politiques. La réalité, c'est

un dispositif qui pâtit de vices de conception, d'un flagrant déficit d'organisation et d'un sous-dimensionnement structurel. La réalité, c'est le non-respect des règles de sécurité, la mise en danger des jeunes volontaires ainsi que des encadrants, et des incidents qui se multiplient. La réalité, c'est une gabegie de moyens humains et financiers. C'est l'épuisement professionnel des personnels pour la mise en œuvre d'un dispositif qui les prive du sens de leurs métiers. Il est grand temps d'appuyer sur le bouton pause afin de mener, avec les organisations syndicales, une évaluation objective et approfondie du SNU et d'en tirer les enseignements qui s'imposent.

D'autres difficultés dégradent nos conditions de travail au quotidien et ne se résolvent pas malgré nos multiples alertes : les services académiques méconnaissent les spécificités et missions Jeunesse et Sports. Une instruction cadre à destination des rectorats est indispensable. Et même quand des directives ministérielles sont transmises, elles ne sont pas appliquées aux niveaux académiques. Cela crée un décalage concernant la perception de nos conditions de travail entre le niveau ministériel qui estime que les choses s'améliorent, et la réalité que vivent les personnels au quotidien.

De plus, la formation professionnelle statutaire reste un chantier prioritaire à mener afin que les stagiaires soient correctement accompagné-es et que nos spécialités soient mieux reconnues et réellement prises en compte dans les territoires.

Nous aurions bien d'autres sujets à développer : l'ANS qui concurrence la Direction des sports et le ministère alors qu'elle est censée être leur opérateur, la qualité éducative sur les temps péri et extra-scolaires, le service civique qui peine à exister, le nécessaire soutien à la vie associative, la réforme du sport de haut niveau, la transformation de postes sans consultation des OS...

Aussi nous comptons sur votre présence ou celle de vos cabinets également lors des futurs comités techniques ministériels, puis des CSA ministériels. Si nous avons posé cette condition pour siéger en instance, c'est bien à contre-cœur. Mais il est nécessaire que le niveau politique puisse entendre les personnels à travers leurs représentants et apporter des éléments de réponse.

Les personnels Jeunesse et Sports n'ont plus d'instance spécifique au niveau des territoires où le dialogue social est quasi inexistant. Le comité technique ministériel est donc notre seule instance dédiée, il est essentiel et nous vous demandons de le considérer comme tel.

Nous vous remercions, Madame la ministre, Monsieur le ministre, de votre écoute attentive et espérons dès aujourd'hui des éléments de réponse sur les points que nous venons d'aborder. L'UNSA Éducation a toujours été favorable au dialogue social, nous sommes prêts à y participer activement pour les personnels que nous représentons et pour les missions au service du public.